



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	82

DELIBERATION N° DE_2024_052
<i>Ressources Humaines - Tableau des effectifs rentrée scolaire</i>

Date de la convocation
05 juin 2024

Date d'affichage
05 juin 2024

VOTES
EXPRIMES : 81
POUR : 81
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du jeudi 13 juin 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Casino de Crécy en Ponthieu, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Pascal Farcy (AGENVILLERS), Monsieur Bruno Balesdent (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine Berthe (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude Patte (ARGOULES), Monsieur Thibault Bourgois (ARRY), Monsieur Xavier Bordet (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel Gamard (BRUCAMPS), Monsieur Eric Mouton (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu Doyer (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Hervé Level (CRAMONT), Madame Maïté Beron (DOMQUEUR), Monsieur Olivier Gerard (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe Sellier (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle Alexandre (ESTREES LES CRECY), Monsieur Guy Taeck (FAVIERES), Monsieur Daniel Wallet (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain Baillet (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric Kraemer (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée Van Riek Onghena (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude Dulys (FRANCIERES), Monsieur Bruno Guillot (FROYELLES), Madame Odile Doublet (LE BOISLE), Monsieur Frédéric Noël (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique Delorme (LE CROTOY), Monsieur Philippe Evrard (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne Merlin (LE CROTOY), Monsieur Pierre Delcourt (LE TITRE), Monsieur Pascal Bourlo (LIGESCOURT), Monsieur Philippe Parment (MACHY), Monsieur Laurent Sauvage (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe Damet (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe Pierrin (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc Martin (FOREST-MONTIERS), Monsieur Gérard Gallet (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves Crepy (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José Conty (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles Boucart (NOUVION), Monsieur Maurice Forestier (NOUVION), Monsieur Jean Marie Pecquet (LONG), Monsieur Bernard Monflier (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial Balsamo (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon Raymond (PONCHES-ESTRIVAL), Madame S... Gérard LOU...
Date de transmission de l'acte: 18/06/2024
Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE
A G E D I

(PONT-REMY), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTTHIEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTTHIEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST) représenté par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND) représenté par Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTTHIEU), Madame Laurence CROISSET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRUVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRUVAL), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) suppléée par Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX)

Excusé(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

Objet de la Délibération : Ressources Humaines - Tableau des effectifs rentrée scolaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents ;
Vu les lignes directrices de gestion adoptées après avis du Comité technique le 3 décembre 2020 ;
Considérant la dernière modification du tableau des emplois en date du 08 février 2024 ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial en séance du 17 mai 2024 ;
Vu l'avis du bureau communautaire en date du 28 mai 2024 ;

Le président expose :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'adopter la proposition d'actualisation du tableau des emplois tel que détaillé ci-après dans le tableau ci-bas, essentiellement motivée par la rentrée scolaire 2024-2025 et des ajustements liés à des avancements de grade :

Filière	Cadre d'emploi	Grade(s)	Quotité horaire	Objet	Commentaire
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35h 35h 35h	Ouverture de 3 postes	Pour donner suite au départ en retraite d'un agent pour faciliter le recrutement Recrutement sur le poste de coordination du service numérique Recrutement d'un agent administratif sur le poste environnement et tourisme (réorganisation du

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	7h30 6h20 16h45 4h45	Ouverture de 4 postes	Pour les besoins du service (école d'Ailly, école Fort Mahon, école Nouvion et école de Saint Riquier)
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29h45	Modification d'un poste 25h à 29h45	Augmentation du temps de travail de l'agent école Crécy en Ponthieu
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	26h30 16h 27h30	Création de 3 postes	Avancement de grades (scolaire)
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	19h	Augmentation temps de travail de 12h40 à 19h	Pour les besoins du service (école de Buigny)
	Adjoint technique	Adjoint technique	17h 17h55	Ouverture de 2 postes	Pour les besoins du service ouverture de 2 postes permanent école de Saint Riquier et école de Fort Mahon
Médico-Sociale	ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	22h30 27h 35h	Création d'un poste, augmentation temps de travail Changement de grade suite départ en retraite	Pour les besoins du service création d'un demi-poste d'ATSEM école de Gueschart Augmentation temps de travail (heures d'animation ajoutées) école de Fort Mahon Et changement de grade pour donner suite à un départ en retraite pour faciliter le recrutement
	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe	35h	Ouverture de 1 poste	Création d'un poste pour donner suite à une réussite à concours

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

Suppression des postes suivants :

Filière	Cadre d'emploi	Grade(s)	Quotité horaire	Objet	Date d'effet	Commentaire
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	9h30 12h30 25h	Suppression de 3 postes	01/09/2024	Suppression des postes pour augmentation du temps de travail des agents (écoles de Crécy, Fort Mahon et Nouvion)
	Animateur	Animateur principal 2 ^{ème} classe	35h	Suppression	01/07/2024	Suppression pour donner suite au départ de l'agent
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	27h30 26h30 16h	Suppression de 3 postes	01/09/2024	Suppression des postes pour donner suite aux avancements de grade (scolaire)
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	12h40 7h30	Suppression de 2 postes	01/09/2024	Suppression des postes pour donner suite à l'augmentation du temps de travail et d'un départ en retraite (écoles Buigny, Ailly)
	Adjoint technique	Adjoint technique	10h	Suppression	01/09/2024	Suppression du poste pour donner suite à l'augmentation du temps de travail (école Saily Flibeaucourt)
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	35h	Suppression	01/07/2024	Suppression pour donner suite à un départ en retraite
Médico-Sociale	ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	17h30	Suppression de 1 poste	01/09/2024	Passage de 17h30 à 27h
	ATSEM	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	35h	Suppression	01/09/2024	Suppression pour donner suite au départ en retraite d'un agent d'Ailly

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	35h	Suppression	01/01/2025	Suppression car nomination pour donner suite à réussite à concours de l'agent
--	----------------------------	--	------------	-------------	------------	---

- d'autoriser le président à pourvoir à ces emplois par des agents contractuels, à défaut de fonctionnaires, sur les fondements des articles L 332-23-1° ; L 332-8-2° ; L 332-8-3° ; L 332-8-5° ou L 332-8-6° du Code Générale de la Fonction Publique

- de prévoir les crédits nécessaires au chapitre 012 du budget général de la collectivité

- d'autoriser le Président à signer tout acte qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 81

Farcy Pascal
Berthe Antoine
Balesdent Bruno
Patte Claude
Bourgois Thibaut
Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc
Bordret Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René représenté par Beron Maïté
Doyer Mathieu
Crépin Maurice représenté par Pecquet Jean Marie
Level Hervé
Gérard Olivier
Beron Maïté
Delannoy Dominique représenté par Doyer Mathieu
Alexandre Isabelle
Guy Taeck
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Dulys Jean-Claude
Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe
Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne
Noël Frédéric
Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard
Doublet Odile
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Bourlo Pascal
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier représenté par Parment philippe
Parment Philippe
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Crépy Yves
Hertault Claude
Sellier Philippe
Conty José
Forestier Maurice
Boucart Jean-Charles
Monflier Bernard
Balsamo Martial
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon
Poupart Henri
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie
Louvet Gérard
Jaméas Jean Jacques
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric représenté par Baillet Alain
Bost Patrick
Thueux Jacky
Magnier Annita représentée par Lepaysan joanny
Porquet Joël
Hareux Dany représentée par Conty José
Lepaysan Joanny
Carouge Gisèle représentée par Boucart Jean Charles
Richard Renard représenté par Hertault Claude
Nester Paul
Wattebled Rachel représentée par Nester Paul
Gouesbier Francis représenté par Poupart Henri
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Poupart Patricia suppléée Thorel Mickaël
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Canal Valérie-Anne
Miannay Thierry

Contre : 0

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I

Abstention : 1
Guillot Bruno

Ne prend/prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE_2024_052-DE

A G E D I